Salem, 10 condamnations, insulte la police et se tape la tête contre les murs en garde à vue

20/08/2013 à 14h38

Lors d'un passage rue de Kiev dans le quartier Reynerie, à Toulouse, les policiers ont été pris à partie et insulté par un individu, dimanche vers 15 h 30. Les fonctionnaires venaient de découvrir une moto couchée en travers de la route.

Lorsqu'ils se sont approchés d'un groupe d'individus pour chercher le propriétaire du scooter, l'un des membres du groupe a répondu par diverses insultes.

Cet homme est entré dans une colère noire, injuriant de tous les noms d'oiseaux les policiers qui ont embarqué le scooter qui ne lui appartenait pas. L'individu violent a été lui aussi conduit au commissariat central. U**n homme déjà connu des services de police pour une dizaine de condamnations. […]**

Il a continué les outrages en **se tapant la tête contre les murs de l'Hôtel de police lors de sa garde à vue**. À tel point qu'il a fallu lui protéger la tête avec un casque pour lui éviter des blessures trop graves.

Hier, cet homme de 28 ans, Salem, a été jugé en audience de comparution immédiate. «Je regrette ce qui s'est passé», dit-il en s'emportant.

Parmi les trois fonctionnaires de police parties civiles, l'un d'eux décrit le déferlement d'injures subi ce jour-là.

> *Le prévenu a déjà passé 10 ans en prison et n'est jamais resté «dehors» une année entière.*

Le procureur requiert 8 mois ferme. La perspective de revoir les barreaux irrite Salem qui préfère quitter son box,

maîtrisé une fois de plus par trois policiers. Il est finalement condamné à 3 mois de prison sans mandat de dépôt. Les fonctionnaires obtiennent 150 € chacun de dommages et intérêts.

La Dépêche

(Merci à Bitume8)